

**Rôle de la séance publique du 12/09/2024 à 09h45**

**Président** : Monsieur DEGOMMIER  
**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Madame ODY  
**Greffière** : Madame PIERODÉ

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK****01) N° 2204037 RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M. B Glenn	Me DUBREUIL
	M. et/ou Mme D Louise et Vincent	Me DUBREUIL
	M. et/ou Mme D Louise et Daniel	Me DUBREUIL
Défendeur	COMMUNE DE PLENEUF VAL ANDRE	CABINET COUDRAY CONSEIL & CONTENTIEUX
	SCI DOMAINE LE ROC FLEURI	CABINET LEXCAP RENNES

Requête de M. Glenn B et autres contre le jugement n° 2200588 en date du 20 octobre 2022 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté par lequel le maire de Pleneuf-Val-André du 4 août 2021 a accordé à la SCI Domaine Le Roc Fleuri un permis d'aménager pour la création d'un lotissement de 9 lots libres sur un terrain de 6 535 mètres carrés sis Allée Jean Bart et la décision implicite de rejet de leur recours gracieux.

**02) N° 2300347 RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M. P Régis	Me FIANNACCA
Intervenant	ASSOCIATION FAPEL22	Me FIANNACCA
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	SCP ARES GARNIER DOHOLLOU SOUET ARION ARDISSON GREARD COLLET LEDERF-DANIEL LEBLANC
Intervenant	COMMUNE DE TREVENEUC	SCP ARES GARNIER DOHOLLOU SOUET ARION ARDISSON GREARD COLLET LEDERF-DANIEL LEBLANC

Requête de M. Régis P et de la fédération des associations de protection de l'environnement et du littoral des Côtes-d'Armor contre le jugement n° 2002318 du 9 décembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la délibération du 6 février 2020 par laquelle le conseil d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la révision du plan local d'urbanisme de Tréveneuc.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK**

**03) N° 2300370**

**RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M. et/ou Mme T Jean-Marc et Frédérique Mme M Thérèse	AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	SCP ARES GARNIER DOHOLLOU SOUET ARION ARDISSON GREARD COLLET LEDERF-DANIEL LEBLANC
Intervenant	COMMUNE DE TREVENEUC	SCP ARES GARNIER DOHOLLOU SOUET ARION ARDISSON GREARD COLLET LEDERF-DANIEL LEBLANC

Requête de M. Jean-Marc et Mme Frédérique T et de Mme Thérèse M contre le jugement n°s 2002405 - 2002406 du 9 décembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation la délibération du 6 février 2020 par laquelle le conseil d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Tréveneuc.

**04) N° 2300005**

**RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	Mme L Claude Isis	Me BENVENISTE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	

Requête de Mme Claude Isis L contre le jugement n° 2000093 en date du 2 novembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle le ministre de l'intérieur a implicitement rejeté son recours dirigé contre la décision du 2 mai 2019 par laquelle le préfet de Seine-et-Marne a ajourné à deux ans sa demande de naturalisation.

**05) N° 2301526**

**RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	M. N Mohamed Lamine	BA
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Mohamed Lamine N contre l'ordonnance n° 2215620 du 17 mai 2023 par laquelle le président de la 9ème chambre du tribunal administratif de Nantes a rejeté, pour irrecevabilité, sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle les autorités consulaires françaises à Abidjan (Côte d'Ivoire) ont refusé de lui délivrer un visa de court séjour.

**06) N° 2301903**

**RAPPORTEUR : M. RIVAS**

Demandeur	Mme Q Shukria	CABINET TRAORE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Shukria Q contre le jugement n° 2211022 du 26 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 1er juin 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision de l'autorité diplomatique française en Iran refusant de lui délivrer un visa de long séjour au titre de la procédure de réunification familiale.

07) N° 2302197

RAPPORTEUR : M. RIVAS

---

Demandeur        MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Défendeur        M.     P     Josuzy Fleury Junior

Me CISSE

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2210381 du 26 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a d'une part, à la demande de M.     P     , annulé la décision en date du 21 juillet 2022 par laquelle l'autorité consulaire française en République centrafricaine a annulé le visa de court séjour qui lui a été délivré le 18 juillet 2022 et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur de réexaminer la demande de visa de M.     P     , dans le délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

**Rôle de la séance publique du 12/09/2024 à 10h45**

**Président** : Monsieur DEGOMMIER  
**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Madame ODY  
**Greffière** : Madame PIERODÉ

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK****01) N° 2202879 RAPPORTEURE : Mme ODY**

Demandeur	SOCIETE ORANGE	FRECHE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER	MARTIN AVOCATS

Requête de la société ORANGE contre le jugement n° 2100648 du 1er juillet 2022 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 17 août 2020 par lequel le maire de la commune de Binic-Étables-sur-Mer s'est opposé à la déclaration préalable qu'elle a déposée en vue de l'installation d'une antenne relais et d'une clôture sur un terrain situé 6 rue Vauban sur le territoire de cette commune, ainsi que la décision implicite de rejet de son recours gracieux.

**02) N° 2203690 RAPPORTEURE : Mme ODY**

Demandeur	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ABER ILDUT	HMS AVOCATS
	ASSOCIATION SAUVEGARDE PAYSAGE D'IROISE	HMS AVOCATS
	Mme C Florence	HMS AVOCATS
	Mme D Anne-Marie	HMS AVOCATS
	M. V Yoan	HMS AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE SOCIÉTÉ PARC ÉOLIEN DE PORSPODER	CABINET JEANTET ET ASSOCIES

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ABER ILDUT et autres demandent à la Cour d'annuler l'arrêté préfectoral n° 2022/ 21 /AL en date du 28 juillet 2022 par lequel le Préfet du Finistère a délivré à la Société Parc éolien de Porspoder une autorisation environnementale d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Porspoder.

# RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK

---

## 03) N° 2300960 RAPPORTEURE : Mme ODY

---

Demandeur Mme Y Zoubida Me DEME

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Zoubida Y contre le jugement n° 2211039 du 30 janvier 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision de l'autorité consulaire française à Casablanca (Maroc) refusant de lui délivrer un visa de long séjour.

---

## 04) N° 2300965 RAPPORTEURE : Mme ODY

---

Demandeur M. K Sami SELARL BS2A BESCOU & SABATIER

Mme K Zina SELARL BS2A BESCOU & SABATIER

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Sami K et Mme Zina M épouse K contre le jugement n° 2206542 du 10 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a implicitement rejeté le recours formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Tunis refusant de délivrer à M. K un visa de long séjour en qualité de bénéficiaire de la procédure de regroupement familial.

---

## 05) N° 2301055 RAPPORTEURE : Mme ODY

---

Demandeur Mme C Sira Me RODRIGUES DEVESAS

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Sira C contre le jugement n° 2204825 du 26 décembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 9 mars 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision de l'ambassade de France en Guinée et en Sierra Leone refusant de délivrer un visa d'entrée et de long séjour à Meria Y au titre de la réunification familiale.

**Rôle de la séance publique du 12/09/2024 à 11h45**

**Président** : Monsieur DEGOMMIER  
**Assesseurs** : Monsieur RIVAS et Madame DUBOST  
**Greffière** : Madame PIERODÉ

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK****01) N° 2400242 RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

Demandeur	EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE BRETAGNE VIVANTE SEPNB	Me DUBREUIL Me DUBREUIL
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SARL CENTRALE BIOMETHANE DU ROI MORVAN	AARPI LEXION AVOCATS

Requête de l'association "Eau et Rivières de Bretagne" et de l'association "Bretagne Vivante SEPNB" contre le jugement n° 2301766 du 30 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 16 janvier 2023 du préfet du Morbihan portant enregistrement de l'installation de méthanisation de la société Centrale Biométhane du Roi Morvant, située à Lann Mine Braz sur le territoire de la commune de Guisriff et du plan d'épandage des digestats associé.

**02) N° 2301322 RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

Demandeur	Mme M Baya	Me TCHIAKPE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Baya M épouse K contre le jugement n° 2207425 du 10 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 30 mars 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté son recours contre la décision de l'autorité consulaire française à Alger refusant de lui délivrer un visa d'établissement en qualité d'ascendante d'un ressortissant de nationalité française ou de son conjoint.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FRANK

---

03) N° 2301328 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

---

Demandeur Mme D Ndeye Amy Me KA  
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Ndeye Amy D contre le jugement n° 2207428 du 10 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a implicitement rejeté son recours, réceptionné le 7 mars 2022, contre la décision de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité d'enfant étranger de ressortissant français.

---

04) N° 2301332 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

---

Demandeur Mme E Asma MATRAND  
M. E Kamel MATRAND  
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Kamel E et Mme Asma T épouse E contre le jugement n° 2208748 du 3 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision du consulat général de France à Casablanca (Maroc) en date du 5 janvier 2022 refusant de délivrer un visa de long séjour « visiteur » au titre d'enfant mineur d'une conjointe de ressortissant français.

---

05) N° 2301353 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

---

Demandeur Mme B Claudine MEZINE NAFA  
M. B Hassen MEZINE NAFA  
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Hassen B et Mme Claudine L épouse B contre le jugement n° 2209656 du 3 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre la décision du 30 mars 2022 du consulat de France à Tunis (Tunisie) refusant de délivrer à M. B un visa de long séjour en qualité de conjoint de ressortissant français.

---

06) N° 2301732 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

---

Demandeur M. B Abderraouf Me MALIK  
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Abderraouf B contre le jugement n° 2216212 du 26 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre la décision en date du 1er septembre 2022 de l'autorité consulaire française à Tunis (Tunisie) rejetant sa demande de visa d'entrée et de court séjour, ainsi que la décision consulaire.

**07) N° 2302162**

**RAPPORTEURE : Mme DUBOST**

---

Demandeur        MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Défendeur        M.    B    Ahmed

MORDANT FILIOR SERRE

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2210703 du 26 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a d'une part, à la demande de M. Ahmed    B    , annulé la décision en date du 20 juillet 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a confirmé la décision en date du 24 mars 2022 de l'autorité consulaire française à Alger (Algérie) lui refusant un visa de court séjour et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur de délivrer le visa sollicité dans le délai de deux mois à compter de la notification du jugement.